

ACADÉMIE DE TOULOUSE

FICHE SYNDICALE CLASSE EXCEPTIONNELLE 2018

NOM : Nom de jeune fille :
Prénom :
Spécialité :
Date de naissance :/...../.....
Adresse N°rue.....
Code postal : Ville :
Tel :/...../...../...../..... Liste ROUGE Oui Non
Courriel :@.....
Établissement d'exercice :

Pour nous aider à vérifier votre barème, veuillez renseigner les éléments ci-dessous : **Echelon déteu au 01/09/2017** : depuis le .../.../...
Avis personnel d'encadrement (Chef d'établissement & Inspecteur)

Candidat au titre du : 1^{er} vivier (Échelon 3 de la HC)

Renseignez ci-dessous la situation qui vous concerne (fonctions particulières) :

Fonctions	date début	date fin	durée
DDFPT ou chef de travaux			
affectés en REP ou ZEP			
affecté dans l'Enseignement Supérieur			
Formateur Académique (à partir du 20 juillet 2015)			
Référent auprès d'élèves en situation de handicap			
Autre :			

Candidat au titre du : **second vivier (Échelon 6 de la HC)**

CALCULEZ VOTRE BAREME POUR LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

Attention, si le niveau retenu est « insatisfaisant », alors aucun barème n'est constitué.

Avis Chefs d'établissement & Inspecteurs	<ul style="list-style-type: none">• Excellent : 140 points• Très satisfaisant : 90 points• Satisfaisant : 40 points• Insatisfaisant : 0 point
Échelon HC & ancienneté dans l'échelon	<ul style="list-style-type: none">• Ancienneté à l'échelon 3 :<ul style="list-style-type: none">- 0 : 3 points- entre 1 jour et 11 mois 29 jours : 6 points - entre 1 an et 2 ans 5 mois 29 jours : 9 points• Ancienneté à l'échelon 4 :<ul style="list-style-type: none">- 0 : 12 points- entre 1 jour et 11 mois 29 jours : 15 points- entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours : 18 points - entre 2 ans et 2 ans 5 mois 29 jours : 21 points• Ancienneté à l'échelon 5 :<ul style="list-style-type: none">- 0 : 24 points- entre 1 jour et 11 mois 29 jours : 27 points- entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours : 30 points - entre 2 ans et 2 ans 11 mois 29 jours : 33 points• Ancienneté à l'échelon 6 :<ul style="list-style-type: none">- 0 : 36 points- entre 1 jour et 11 mois 29 jours : 39 points- entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours : 42 points- entre 2 ans et 2 ans 11 mois 29 jours : 45 points- égale ou supérieure à 3 ans : 48 points
	TOTAL DES POINTS